



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix sept  
Le 31 Mai à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 23 Mai 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37  
NOMBRE DE PRESENTS : 27  
NOMBRE DE VOTANTS : 32

**Objet : Subventions 2017 Association Mission Locale de la Haute Gironde**

Présents : 27

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel suppléant de BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (BOURG), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

**BOURSEAU Christiane (Virvac) pouvoir à Serge JEANNET, DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) pouvoir à Arnaud BOBET, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, Alain TABONE (Cubzac Les Ponts) pouvoir Nadia BRIDOUX**

Absents excusés : 5

**BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), SAGASTI Sylvie (Peujard)**

**Secrétaires de séance : MONSEIGNE Célia**

Conformément à l'arrêté Préfectoral en date du 5 décembre 2000, la Communauté de Communes du Cubzaguais adhère, en lieu et place de ses communes membres à la Mission Locale de la Haute Gironde.

Vu le courrier en date du 15 mai 2017, l'association Mission Locale de la Haute Gironde a sollicité auprès de la Communauté de Communes du Cubzaguais, une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 756,97 € soit 1,21 € par habitant pour l'année 2017, (même montant qu'en 2016) sur la base de 32 857 habitants.

Cette demande comprend également une subvention pour l'année 2017 concernant le fonctionnement d'Inser'Scoot (parc cyclomoteur), d'un montant de 3 335,15 €, de 5 000 € pour le fonctionnement du CLLAJ (logement des jeunes) et de 1 700 € pour la prise en charge de l'inoccupation des éventuels logements vacants dans le cadre de ce CLLAJ.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'allouer à l'association Mission Locale de la Haute Gironde, pour l'année 2017, une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 756,97 € ainsi qu'une subvention relative au fonctionnement d'Inser'Scoot d'un montant de 3 335,15 €, de 5 000 € pour le fonctionnement du CLLAJ et de 1 700€ pour la prise en charge de l'inoccupation des éventuels logements vacants dans le cadre du CLLAJ.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la convention de partenariat 2017.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Célia MONSEIGNE et Véronique LAVAUD ne prennent pas part au vote.

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac  
Le 1<sup>er</sup> Juin 2017.

Le Président,

A.DUMAS.

